

## Lettre ouverte à Madame la ministre de la Culture pour la publication du rapport Franceschini



Madame la ministre,

Par votre courrier du 25 mars 2021, vous avez chargé madame Franceschini, conseillère d'Etat, d'une mission sur le financement de la production et de la diffusion d'œuvres photographiques. Dans cette lettre vous soulignez la fragilisation économique des créateurs du secteur de la photographie due notamment à la révolution numérique et la montée en puissance des GAFAM.



les agents  
associés



En s'appuyant sur son expertise et sur l'audition des acteurs majeurs du secteur de la photographie, madame Franceschini avait pour mission « d'étudier les mutations de la filière photographie, d'envisager de nouvelles modalités de financement de la création incluant notamment des mécanismes de solidarité intrasectorielle » ainsi que « les mesures organisationnelles, législatives, fiscales et financières à mettre en place pour soutenir les acteurs de la photographie et préserver une diversité de la création ». Le lancement de cette mission a été perçu comme un acte fort et engageant de la part du ministère de la Culture en faveur d'un secteur et de créateurs très fragilisés.



Il est incontestable que la filière de la photographie nécessite une observation et une analyse caractérisée, notamment dans une période durement affectée par la crise sanitaire.



Le lancement de la grande commande Radioscopie en 2021 ainsi que le maintien de Paris Photo pour les sept prochaines années marquent la volonté manifeste du ministère de la Culture de soutenir les photographes et tous les acteurs de la photographie. Toutefois les problématiques fondamentales persistent et vous comprendrez, dans ce contexte, l'attente de l'ensemble des professionnels de la filière de connaître les résultats de la mission de madame Franceschini. Une publication qui a fait l'objet de plusieurs annonces à ce jour. Nous avons interpellé par courriel monsieur Christopher Miles, directeur général de la Création artistique le 3 février dernier au sujet de la publication du rapport Franceschini qui devait intervenir en ce début d'année 2022. Il nous a répondu le 16 février que *"ce rapport fait toujours l'objet d'un examen approfondi des services et de l'autorité politique"*. Or l'approche des échéances électorales nous fait craindre qu'il n'en soit rien et que nous perdions encore des années précieuses pour la mise en œuvre des actions nécessaires.



Par ailleurs, les huit structures signataires de cette lettre ouverte co-organisent en 2021-2022 les Etats Généraux de la Photographie, dont les objectifs sont notamment de faire émerger les principales problématiques du secteur et de proposer des actions qui découlent des réflexions menées. Vous comprendrez donc l'impérieuse nécessité pour notre filière de connaître le contenu de ce rapport qui pourra enrichir notre travail et le rendre plus pertinent et porteur de solutions viables.

la saif

Société des Auteurs  
des arts visuels  
et de l'Image Fixe

C'est pourquoi nous vous demandons, ainsi que vous l'avez annoncé, de rendre public le contenu de ce rapport.



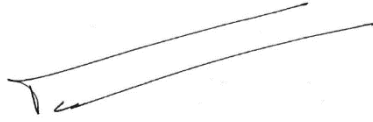
Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame la ministre, l'expression de notre haute considération.

Marie-Anne Ferry-Fall

Directrice Générale de l'ADAGP

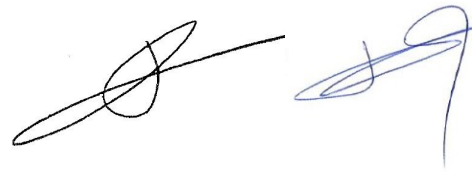
Eléonore Charrey

Présidente des Agents associés



Frédérique Founès

Présidente du Comité de liaison  
et d'action pour la photographie



Eric Sinatora et Fred Boucher

Co-Présidents du réseau Diagonal



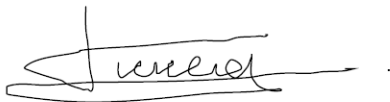
Raphaële Bertho et Sabrina Ponti

Co-Présidentes de *Les Filles de la Photo*



André Frère

Président de France PhotoBook



Pierre Ciot

Président de la Saif



Matthieu Baudeau

Président de l'Union des Photographes  
Professionnels